

Vers une rue Louis-de-Savoie plus agréable à vivre

Axe central et commerçant, idéalement situé entre les quais et la Grand-Rue mais au potentiel insuffisamment exploité, la rue Louis-de-Savoie va changer de visage ces prochains mois. Après une phase de travaux de renouvellement des conduites souterraines, l'espace public sera réaménagé avec la constitution de terrasses, la mise en valeur du patrimoine et la végétalisation de la rue. La vitesse du secteur sera également modérée à 30 km/h.

Des travaux urgents de renouvellement des infrastructures souterraines nécessitent une intervention sur la rue Louis-de-Savoie. La Municipalité saisit cette occasion pour réaménager cet espace public et soumet un préavis au Conseil communal afin d'obtenir les crédits de construction pour ces aménagements

Espace public requalifié et modération de la vitesse

Pour remettre en valeur la rue Louis-de-Savoie, pour rendre cet axe patrimonial du Bourg plus agréable pour la population et les commerces, la Municipalité souhaite apaiser le trafic, favoriser la mobilité douce, apporter de la végétalisation et de l'ombre, ou encore créer des espaces de vie, de pauses et de rencontres. Cela se traduira par des aménagements réversibles, confortables, installés dans une approche modulaire et évolutive. Une phase-test d'une année permettra d'adapter le projet en fonction des retours des citoyennes et des citoyens.

En plus de la réalisation d'aménagements de surface, la pose d'un phono-absorbant sur la rue Louis-de-Savoie contribuera à la réduction du bruit routier.

La rue Louis-de-Savoie, les quais du Mont-Blanc et Jean-Louis-Lochmann ainsi que les traversées reliant ces deux axes bénéficieront d'une réduction de la vitesse à 30 km/h facilitée grâce à la nouvelle procédure proposée par le Canton.

Élément important de la législation

Cette future réalisation s'inscrit dans plusieurs axes stratégiques de la Municipalité. Le programme de législation 2021-2026 prévoit le développement harmonieux de la ville et la réduction du trafic de transit au centre-ville ; le Plan directeur communal des mobilités mentionne également l'aménagement de la rue Louis-de-Savoie ainsi qu'une modération de trafic ; ce projet permettra aussi à la Municipalité de mettre en œuvre sa future stratégie d'arborisation sur un axe majeur de la ville.

La Municipalité

Morges, le 1^{er} décembre 2022

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE, VEUILLEZ PRENDRE CONTACT AVEC

Mme Mélanie Wyss, syndique – tél. +41 78 881 48 70

M. Jean-Jacques Aubert, municipal Infrastructures et gestion urbaine – tél. +41 78 628 87 51
